



A compter du 1er mars 2013, Apple ne vendra plus de Mac Pro dans les pays ☐ de l'union Européenne, les pays candidats à l'Union Européenne et les pays membres de l'association européenne de libre-échange. Ces matériels ne sont pas conformes avec l'amendement 1 de la réglementation IEC 60950-1 seconde édition qui sera applicable à cette date. Pour les clients qui souhaitent acquérir ce matériel, une commande est

IMPERATIVE

avant le 18/02/2013. Pour toute réservation, un contact :

01 40 85 45 40 ou ventes@ctmsolutions.com

☐